EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 avril 2013 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six avril deux mille treize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 avril 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Alain MARTINET à Jacqueline CHAPON, Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Olivier BIANCHI à Cécile AUDET, Havva ISIK à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Carole COURTIAL à Alain BARDOT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Jean-Philippe VALENTIN à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Philippe BOHELAY, Odile SAUGUES, Eric SEVRE**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Monique BONNET quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à Philippe GORCE.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n° 4 et donne pouvoir à Françoise NOUHEN.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n°4.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Dominique ADENOT à partir de la question n°4.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°32 (fin du pouvoir de Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE).
Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 46.
Madame Martine REMBERT-MANTELET quitte la séance avant le vote de la question n°51.

Rapport N° 14

VENTE DE TERRAINS A DOMIA : ECO-QUARTIER DE CHAMPRATEL

Monsieur Grégory BERNARD et Madame Danièle GUILLAUME ne prennent pas part au vote.

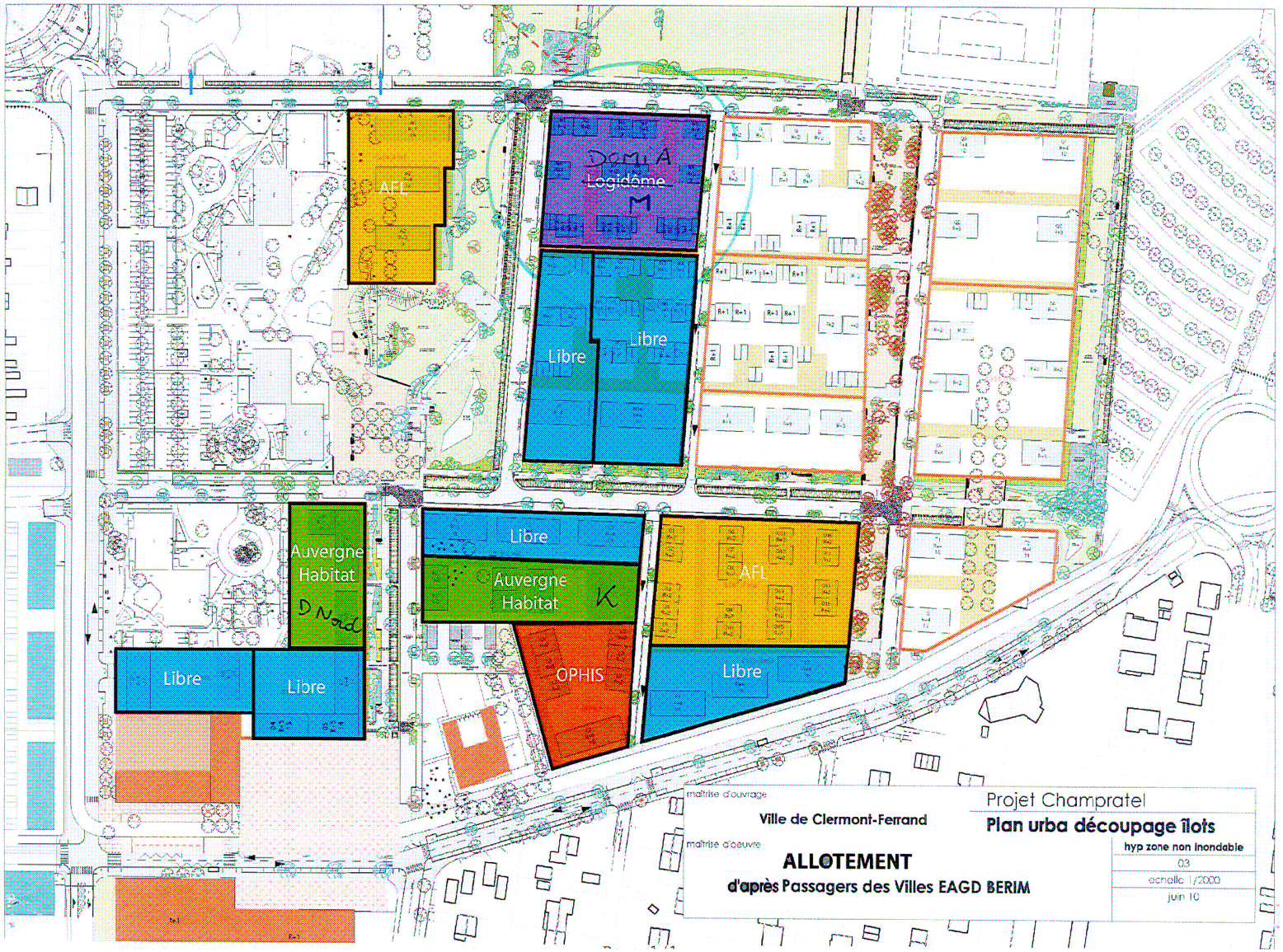
Dans le cadre de l'aménagement du secteur de Champratel, futur quartier emblématique du renouvellement des quartiers Nord de Clermont-Ferrand, la Ville a déjà cédé à l'OPHIS du Puy-de-Dôme 3 336 m² situés sur la parcelle cadastrée section AS n° 146.

Aujourd'hui, DOMIA est intéressé par ce secteur et souhaite réaliser une opération d'accession sociale.

L'estimation des Domaines en date du 5 février 2013 est comprise entre 144 € et 158 € le m² de S.H.O.N.

Cependant, cette opération doit être réalisée à un coût de revient et à des prix de vente maîtrisés. Elle est inscrite dans la convention ANRU et à ce titre doit répondre à une demande des ménages primo-accédants aux ressources modestes souhaitant acquérir un logement au sein du nouvel éco-quartier de Champratel. Cet éco-quartier vise tout particulièrement la qualité architecturale et énergétique des bâtiments.

Aussi, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de céder à DOMIA, aux mêmes conditions financières qu'à l'OPHIS du Puy-de-Dôme, 2 786 m² de SHON sur l'îlot M délimité sur le plan ci-annexé pour 90 € HT le m², soit 250 740 € et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent.


AFL
DOMIA
Logidôme
M
Libre
Libre
Libre
Auvergne
Habitat
D Nord
Auvergne
Habitat
K
OPHIS
AFL
Libre
Libre
Libre
maîtrise d'ouvrage
Ville de Clermont-Ferrand
maîtrise d'oeuvre
ALLOTEMENT
d'après Passagers des Villes EAGD BERIM
Projet Champratel
Plan urba découpage îlots
hyp zone non inondable
03
echelle 1/2000
juin 10

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 2 mai 2013

Pour le Maire et par délégation
Le Conseiller Municipal Délégué

Grégory BERNARD